

## Saint-Cergue

# Télé Dôle appelle à l'aide les communes du district

**Les remontées mécaniques de la Dôle ont frôlé le dépôt de bilan il y a quinze jours. La société cherche un nouveau modèle**

Raphaël Ebinger

Les remontées mécaniques du massif de la Dôle tournent à plein régime depuis le 31 janvier. Si les conditions de ski sont aujourd'hui excellentes, les amateurs de glisse peuvent se féliciter d'en profiter. Car la société qui gère le domaine est passée près de la catastrophe. Il y a une dizaine de jours, elle a licencié ses trois collaborateurs fixes – le responsable technique et son second, ainsi que l'employé en charge du damage – pour fin avril. «Jusqu'au 31 janvier, quand les installations ont pu être mises en marche, nous étions une société privée de revenus», explique son directeur, Richard Zaugg.

Le début de saison sans neige a pesé lourd pour Télé Dôle, une société fragilisée par de lourds amortissements et qui ne possède pas de réserves en cash. Sans rentrées liées à la vente d'abonnements, les caisses étaient vides et la cessation de paiements était proche. La force du franc suisse par rapport à l'euro a aussi alourdi le bilan de la société, lui faisant perdre près de 300 000 euros par année sur les abonnements internationaux vendus sur les domaines voisins des Rousses.

Heureusement, le ciel s'est éclairci avec les fortes chutes de neige et le temps ensoleillé de ces derniers jours. «Aujourd'hui, nous sommes en mesure de tenir jusqu'à la fin de la saison, assure Richard Zaugg. Le risque de dépôt de bilan n'est plus d'actualité.»

Il n'empêche, la situation financière de Télé Dôle reste fragile. Le licenciement des trois collaborateurs en est la démonstration. «Il s'agit d'une mesure tech-

«Si on laisse mourir Télé Dôle, après l'abandon de la patinoire, il n'y aura plus de vie à Saint-Cergue»



**Stéphane Natalini**  
Président  
de Télé Dôle SA

«Aujourd'hui, le dépôt de bilan n'est plus d'actualité»



**Richard Zaugg**  
Directeur  
de Télé Dôle SA

nique, relativise Richard Zaugg. Une promesse de réengagement leur a été faite si tout va bien. Et dans le pire des cas, nous trouverons des solutions à l'interne.» La gestion des remontées mécaniques étant assurée par la société du Nyon-Saint-Cergue-Morez, dirigée aussi par Richard Zaugg, les employés pourraient être repris par la compagnie de chemin de fer.

Cette alternative ne sera mise en pratique qu'en dernier recours. Pour l'éviter, l'ensemble des communes du district de Nyon ont été sollicitées, comme elles l'avaient été durant l'hiver 2010-2011. Télé Dôle leur demande une aide à hauteur de 4 francs par habitant. Ce qui devrait rapporter au maximum 370 000 francs si toutes s'y engagent. «Cet argent nous permettra de rembourser des créanciers dont les factures ont été mises en attente, note Richard Zaugg. Et s'il nous en reste, nous le réserverons pour lancer la saison prochaine.»

La lettre de Télé Dôle a déjà été discutée dans plusieurs communes. A Gilly, le syndic Denis Dumartheray, qui est aussi le représentant du Conseil régional au conseil d'administration de Télé Dôle, a signé mardi un chèque de 4300 francs. «Tout le district est aujourd'hui concerné, rappelle l'élu. Il faut se souvenir que la plupart des communes sont déjà actionnaires de la société et qu'elles garantissent un prêt de 2,5 millions de francs.» Si la société devait être mise en faillite, les communes devraient alors rembourser cette somme.

Si les autorités politiques semblent prêtes à aider TéléDôle, celle-ci devra tout de même être persuasive. Après les efforts de l'année 2010-2011, certaines municipalités ne seront pas promptes à ouvrir les cordons de leur bourse. Elles pour-

raient mettre comme condition à leur versement qu'un certain nombre de communes s'engage aussi. A Bassins, on sera même plus précis. «Nous avons déjà prêté deux fois 100 000 francs, souligne le syndic Didier Lohri. Nous ne remettrons rien tant que nous n'avons pas des garanties quant à l'avenir de la société.»

**L'avenir en France**

Justement, un petit groupe emmené par le président de Télé Dôle, Stéphane Natalini, accompagné du directeur Richard Zaugg, ainsi que de Denis Dumartheray, du comité de direction du Conseil régional, et de son secrétaire général, Patrick Freudiger, cherche un nouveau modèle pour gérer le domaine («24 heures du 4 décembre»). Le Nyon-Saint-Cergue-Morez avait annoncé durant l'été dernier sa renonciation à l'exploiter à partir de juin 2016. Une alternative sera présentée lors d'une assemblée générale extraordinaire en juin. La solution qui se dessine est un rapprochement avec la société française Sogestar, qui exploite la station des Rousses, dont le domaine jouxte celui de la Dôle. La task force a d'ailleurs visité plusieurs stations ces dernières semaines, dont certaines transfrontalières, comme Torçon, dont le domaine est exploité par les Français de Châtel.

## Commentaire

### Le district de Nyon a besoin de la Dôle



**Raphaël Ebinger**  
Journaliste

Faut-il sauver Télé Dôle? Ces prochaines semaines, les communes devront répondre à cette question. Et en même temps, elles devront s'en poser une autre, intimement liée. Quelle région voulons-nous? Car un non à la demande de Télé Dôle serait un

nouveau signe de repli sur soi dans une des régions les plus dynamiques de Suisse. Ces derniers mois, plusieurs événements témoignent d'une peur d'avancer. La fusion Asse et Boiron balayée. Les référendums contre la hausse d'impôts et la piscine à Gland, celui contre le port à Tannay. L'abandon du projet de patinoire à Saint-Cergue. Cette assurance qui permettait au district de Nyon de se distinguer il y a quelques années s'est évanouie. La peur de

galvauder sa richesse est désormais plus forte que l'ambition de la faire fructifier. L'abandon du domaine qui anime la montagne phare de la région serait catastrophique pour l'image du district. Et après le ski de piste, quelle sera la prochaine cible? L'agrandissement de l'Usine à Gaz? Le district a besoin de ces projets qui, sans être vitaux, apportent un supplément d'âme et un peu de vie. Sans cela, autant devenir la banlieue dortoir de Genève.

## Désavoués, ils lâchent l'Exécutif de Chésereux

**Le syndic et deux municipaux démissionnent après le vote négatif de leurs électeurs sur la fusion**

«La peur, le fric et la méchanceté, voilà ce qui s'est passé. Je tire donc la conséquence politique de ce désaveu», expliquait hier Roland Oppliger au quotidien *La Côte*. Comme le syndic de Chésereux, Christian Pierrehumbert, et la municipale Nathalie Sandoz, le vice-syndic a décidé de démissionner de l'Exécutif, après le vote négatif, fin janvier, à plus de 80% des voix, de son village à la fusion des neuf communes d'Asse et Boiron. Les trois élus sont très déçus de l'attitude des habitants, y compris des retournements de veste de certains membres du Conseil communal, qui avait pourtant voté à une confortable majorité en faveur de la fusion. Le syndic, qui ne prévoyait pas de se représenter aux élections de 2016, a décidé de tirer un trait immédiat sur le mandat qu'il occupe depuis 2011, après treize ans à la Municipalité. Il quittera ses fonctions à la fin de février.

Pour lui, comme pour ses deux collègues, le vote de Chésereux est un clair désaveu de la politique

menée par l'Exécutif. Prétendre que quatre électeurs sur cinq auraient dit non à la fusion parce qu'ils estimaient que la gestion communale était parfaite, il n'y croit pas une seconde. Le syndic a décidé de partir immédiatement, «pour permettre aux suivants de prendre leurs marques».

Nathalie Sandoz, arrivée à l'Exécutif en 2013 seulement, a ressenti ce vote comme une claque pour la Municipalité. Comme Roland Oppliger, elle a décidé de rester jusqu'en juin, afin d'éviter une mise sous tutelle de la Commune. Car il est en effet rare de voir trois municipaux sur cinq démissionner.

«Ici, on ne votait pas un projet de route, mais un projet de société, sur lequel on travaillait depuis trois ans, avec le soutien du Conseil à toutes les étapes. On ne peut que tirer les conséquences politiques de ce désaveu. Ce sera à ceux qui ont mené campagne contre la fusion de trouver quelque'un pour gérer la commune», résume Roland Oppliger. Pour lui, il fallait cet électrochoc pour que les gens se rendent compte de ce qui s'est passé. La date d'une élection complémentaire n'est pas encore fixée, mais elle devra être bouclée avant le 30 juin. **M.S.**

## Le directeur de la SAPJV licencié sur fond de crise

**Daniel Lenglet, patron de la société de transports basée à L'Isle, a été remercié mardi. L'examen des comptes a poussé le conseil d'administration à prendre des mesures**

La décision est tombée tel un couperet. Mardi, le conseil d'administration de la Société des autotransporteurs du pied du Jura vaudois (SAPJV), basée à L'Isle, a dû se résoudre à se séparer de Daniel Lenglet, directeur de l'entreprise privée qui assure les trajets scolaires dans les hauts du district de Morges, ainsi que divers services de transport.

«Nous avons pris connaissance des comptes hier (*ndlr: mardi*). En clair, nous sommes contraints de prendre des mesures drastiques d'économie avec effet immédiat», soupire Roger Nicolas, président du conseil d'administration de la SAPJV et syndic de L'Isle, confirmant une information parue sur le site Internet de *20 minutes*.

Joint par téléphone, Daniel Lenglet, qui dirigeait l'entreprise depuis 2007, ne souhaite pas s'exprimer sur les détails de son licenciement. Il précise toutefois: «Je

reste officiellement à mon poste jusqu'à la fin de mon contrat, mais j'ai été libéré de mon obligation de venir travailler.» Il restera en fonctions encore six mois.

Roger Nicolas ne se montre guère plus prolix. Le directeur remercié a-t-il réalisé des dépenses trop conséquentes? Sa gestion financière a-t-elle généré un revenu trop faible et, par conséquent, creusé un trou dans la caisse? Le président du conseil d'administration n'en dira pas plus, précisant que les comptes n'ont pas encore été révisés par une fiduciaire. «Nous communiquerons plus en détail la semaine prochaine.»

Dans l'urgence, le conseil d'administration a pris deux premières mesures visant à réduire rapidement les coûts: «Nous avons décidé de renoncer au service de camionnage pour le déneigement au 30 avril, soit au terme du contrat qui nous lie à l'Etat de Vaud, continue Roger Nicolas. Et nous allons revoir entièrement la gestion des transports scolaires.» La SAPJV est-elle acculée au point d'envisager des coupes au sein du personnel? «Nous n'en sommes pas là», assure le président du conseil d'administration. **N.R.**

## La tour aux pigeons attend ses premiers locataires

**Nyon a inauguré hier un pigeonnier urbain de très belle facture**

«C'est presque de l'art intégré», ironisait le municipal Olivier Mayor, hier, à l'inauguration du pigeonnier de la place Perdtemps, à Nyon. Dessinée par le bureau Glatz & Delachaux, cette HLM à volatiles en forme d'ellipse cache derrière sa paroi en bois naturel 51 nichoirs, accessibles aux oiseaux par des ouvertures en hauteur. «Attirés par de la nourriture, les pigeons devraient rapidement coloniser cette tour, une fois un premier couple installé», explique l'ornithologue Patrick Jacot, du Centre de réadaptation de Genthod. Le but est d'attirer une partie des 1000 pigeons qui salissent les façades de la ville et de réguler leur population. **M.S.**



La tour en bois érigée sur la place Perdtemps, pour 40 000 francs, est dotée de 51 nichoirs. Elle vient compléter le pigeonnier déjà installé dans le clocher du temple. VANESSA CARDOSO

Plus d'images dans notre galerie pigeonnier.24heures.ch

PUBLICITÉ

24heures

Partenaire média

**B**  
THÉÂTRE DE  
BEAUSOBRE  
**20**  
FÉVRIER  
Location: 021 804 97 16  
www.beausobre.ch  
www.fnac.ch

**MARIE-CLAUDE PIETRAGALLA**  
Je l'ai rencontré par hasard